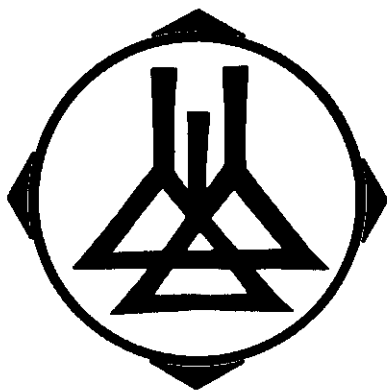


Volume 1
Numéro 5
Mai 1967



L'AFEAS

ÉDITORIAL

Avez-vous songé mes chères amies, que tout prochainement, nous en serons arrivées à la période des assemblées annuelles des fédérations et que ce sera l'occasion pour les cercles locaux de formuler et de présenter des résolutions susceptibles de perfectionner nos règlements, d'apporter de nouveaux services ou de les rendre plus efficaces, de promouvoir les intérêts de la famille et de chercher à améliorer la société.

L'A.F.E.A.S., de par sa Constitution, est une association qui veut réaliser une action sociale, et ses moyens d'action, en plus d'exercer une salutaire influence sur ses membres, visent à faire connaître leurs opinions, à formuler des vœux, faire des pressions, des revendications auprès des organismes gouvernementaux ou autres, soit pour "s'objecter contre des doctrines ou des attitudes qui sont à l'encontre de ses buts" ou pour travailler à l'évolution des lois qui régissent la société.

C'est donc une affaire sérieuse, un acte important que de présenter une résolution au congrès de sa fédération. Il faut en bien comprendre le sens, en mentionner les raisons et souligner leur importance par des "ATTENDU QUE" ou "CONSIDÉRANT QUE" et avoir des arguments valables pour défendre ses opinions en toute connaissance de cause, d'après une information exacte et complète.

Cela nécessite de l'étude, de la recherche, de la documentation et un esprit en éveil l'année durant. En plus, celles qui sont chargées de "penser" les résolutions doivent être des personnes équilibrées, capables d'analyser une situation, de se former une juste opinion des choses en vue d'une orientation à donner ou pour défendre nos intérêts ou faire respecter nos droits.

Les délégués ont aussi une grande responsabilité dans la discussion et l'adoption des résolutions. Elles doivent être attentives pour pouvoir juger objectivement la valeur des demandes et les modifier au besoin. Elles ont le droit d'exprimer librement leurs idées sur le sujet à l'étude et le devoir d'accepter charitablement le point de vue des autres.

Une fois que les déléguées se sont prononcées pour accepter une résolution, il faut continuer la marche à suivre, et ce qui reste à faire est le plus important.

Les résolutions ne pourront aboutir à un résultat concret que si elles s'achèment au bon endroit et que si des démarches sont entreprises auprès des organismes en mesure de donner suite à ces demandes.

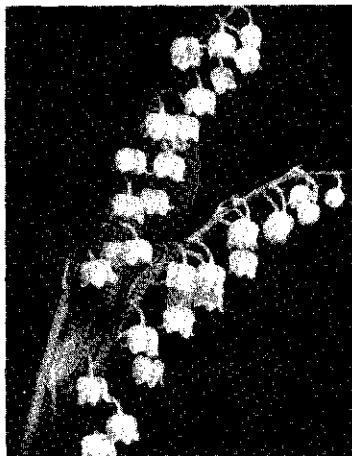
N'oublions pas que nous avons le droit et le devoir de poser des gestes et que les résolutions sont un de nos moyens d'action. L'A.F.E.A.S. nous y invite et notre influence sera d'autant plus efficace que nous saurons formuler avec justesse et pleine connaissance du sujet, nos demandes et revendications en vue du bien commun et de l'amélioration de la société.

(Mme) Cécile G. Bédard,
Propagandiste générale.

Muguet du 1er mai

O muguet, discret et suave dont les hommes ont fait l'emblème du bonheur, fleuris, c'est le temps et c'est le jour.

Ce jour de mai où l'air a la fraîcheur de l'eau, nous redevons des enfants qui peuvent entendre tinter tes fines clochettes dans leur feuille en épée. Des enfants qui croient à son pouvoir bénéfique quand ils échantent en souriant tes petits brins au parfum tendre.



Toi, muguet, tu n'éclors que pour l'enchantement avec ta soeur jacinthe bleue. Combes douces, ravines ombreuses, voilà ton domaine secret!...

Marie-Paule Thierry

Service social

à la famille



Les services sociaux qui oeuvrent dans nos milieux sont perçus de différentes manières. D'aucuns disent : le service social, c'est un bureau qui s'occupe de placer des enfants, c'est un bureau qui distribue des secours, c'est un service du gouvernement; d'autres : ce sont des gens compréhensifs qui ont toujours le temps de nous écouter, qui sont prêts à nous aider . . . Chacun y va de son imagination, de ce qu'il a entendu dire, de l'expérience de ses voisins, jusqu'au jour où, devant un problème précis, il prend contact avec un service social et en fait l'expérience.

Le service social est, en fait, une façon professionnelle de venir en aide aux individus et aux familles, aux groupes, pour les rendre capables de faire face efficacement à leurs problèmes sociaux, c'est-à-dire ceux qui ont trait à leurs relations avec autrui. Le service social a ses principes,

ses méthodes et se donne comme principales fonctions de restaurer un fonctionnement social diminué ou délabré, de susciter ou de procurer des ressources sociales ou individuelles, de prévenir les problèmes et les maux sociaux par le contrôle et l'élimination des conditions et des situations susceptibles d'engendrer un mauvais fonctionnement social.

Le travailleur social est une personne à rendre ce service professionnel et les services sociaux, des services qui utilisent les méthodes du service social et son approche professionnelle des problèmes sociaux.

A la grandeur de la province

La province est couverte par un réseau de services sociaux qui sans s'appeler toujours "ser-

vice social à la famille" se veulent d'abord à son service. Ces services sociaux sont pour la plupart polyvalentes, en ce sens qu'étant les seuls, ou à peu près les seuls services sociaux là où ils sont, ils jouent plusieurs rôles qui, là où il y a concentration de la population, dans les villes par exemple, sont le plus souvent assumés par des services différenciés.

Et ces rôles sont : traitement social, réhabilitation familiale, services aux filles-mères, protection d'enfance, adoption, placement d'enfants en foyers-nourriciers, en institutions spécialisées ou autres, service aux libérés conditionnels, aux détenus et ex-détenus, services aux vieillards, aux femmes et hommes seuls, et dans bien des cas, administration d'assistance à domicile et d'assistance chômage. J'ajouterai : information, éducation, références, éveil d'un milieu à ses problèmes, recherche de solutions valables, organisations de ressources communautaires.

En nombre restreint ?

On ne peut parler d'un nombre restreint d'agences de service social à la famille. Ces agences sont à un point de vue en nombre suffisant puisqu'elles desservent en somme toute la province. Face aux besoins, il faut moins songer à en fonder de nouvelles qu'à renforcer celles qui existent déjà, en augmentant par exemple le nombre de leurs filiales pour les rapprocher de la population, en améliorant

la qualité et la quantité de leur personnel, en exigeant d'elles le développement de leurs services à la famille ; services de traitement social, de prévention, de réhabilitation.

Les services sociaux à la famille sont jeunes dans nos milieux : une génération ou moins dans bien des cas. Ils ont été souvent présentés au public comme des agents distributeurs de secours ou comme des organismes de placement d'enfants en institutions ou en foyers-nourriciers. Ces tâches étaient peut-être les plus urgentes au moment où ils ont été organisés . . . Celle de traitement social pour les familles débordées par leurs problèmes n'a pas été toujours la première à être assumée.

Leurs difficultés

Si vous interrogez les agences familiales actuelles, presque toutes se plaindront de manquer de fonds et de manquer de personnel qualifié. Elles sont ainsi paralysées ou au moins ralenties dans certaines tâches qu'elles ont déjà assumées, et d'autre part, empêchées de mettre sur pied certains services qui leur apparaissent urgents pour le bénéfice des familles.

D'autres difficultés sont extérieures à elles : ainsi leurs services sont mal connus et leur rôle mal interprété à la fois par la masse de la population et par ses élites. Ceci fait qu'on recourt à

elles trop tard ou qu'on y recourt pas du tout, devant les problèmes qui seraient tout à fait de leur ressort. Certains rôles que jouent actuellement nos agences de service social à la famille sont connus et d'autres sont ignorés ou mal connus. Ainsi le service de protection de l'enfance exige de plus en plus d'énergie à mesure que se multiplient les séparations, les abandons, et d'autre part, les agences ne peuvent faire le travail qui s'imposerait au niveau de la prévention... et le cercle vicieux continue.

Pour leur développement

Comment développer nos agences de service social à la famille ?

On peut aider au développement des services sociaux à la famille en se renseignant sur leur rôle et sur leurs méthodes de travail, sur leurs services et leurs conditions d'éligibilité... et évidemment en sachant très bien où se trouvent leurs locaux, qui y travaille et quand ces personnes sont disponibles, comment procéder pour y référer quelqu'un. Ceci permet entre autres choses de recourir à elles au bon moment et de la façon la plus efficace pour soi-même ou les autres. Ceci permet chaque fois qu'on rencontre des personnes et des familles aux prises avec des problèmes qu'elles ne peuvent résoudre de leur expliquer comment le service social de leur région pourrait les aider et de les

encourager efficacement à y recourir.

Que de fois on se prend à souhaiter que le service social s'occupe de telle ou telle famille : on se garde bien d'aller vers cette famille dont le premier mal est souvent de croire qu'elle ne peut rien changer à ce qui va mal chez elle ou encore de ne trouver personne autour d'elle qui lui tende une main secourable, alors qu'elle désire améliorer son sort.

D'autre part, les services sociaux en tant qu'engagés dans un travail de relèvement social, de développement de ressources communautaires, travaillent avec tous ceux qui dans un milieu sont éveillés aux problèmes sociaux et cherchent des solutions. Si nous sommes de ces gens conscients et soucieux de progrès social, nous serons des stimulants pour les services sociaux. Nous les réclamerons et exigerons leur présence agissante. Et comme des clients importuns qui finissent par obtenir ce qu'ils désirent, nous gagnerons que les services sociaux à la famille remplissent leur rôle.

J'ajouterai, au point de vue financement des agences, problème qui est crucial, que partout où les agences font des campagnes de souscription par le truchement des fédérations d'oeuvres ou d'autres organismes, nous pouvons aider en souscrivant généreusement et en encourageant les souscriptions de no-

tre entourage. Une personne bien renseignée et convaincue peut avoir énormément d'influence sur son milieu.

Famille et agence de service social

Qu'est-ce qui amène une famille à recourir à une agence de service social ?

Il convient aussi d'être des co-opérateurs enthousiastes et dévoués. Les services sociaux familiaux ont besoin d'être épaulés et secondés. Ils ne peuvent se suppléer à l'entraide familiale, à l'aide bénévole ; ils ont besoin de foyers-nourriciers pour aider des familles et des enfants ; ils sont souvent à la recherche de foyers de travail pour jeunes filles, pensions familiales... pour ne donner que quelques exemples. Un milieu social qui veut s'aider et prend en charge ses misères fournit à son service social familial des ressources précieuses et irremplaçables.

Ce sont, par exemple, des problèmes de mauvais fonctionnement au point de vue relations entre mari et femme, relations entre parents et enfants ; c'est la présence d'un enfant exceptionnel qui crée une perturbation de l'équilibre familial ; ce sont les difficultés budgétaires, l'alcoolisme qui mettent en cause la sécurité et la stabilité du foyer et souvent menacent la santé mentale de ses membres ; ce sont les difficultés de comportement d'un enfant, d'un adolescent ; c'est encore la mortalité, la maladie qui

L'assistance sociale aux familles est une ressource vers laquelle s'orientent ceux qui y ont droit.



sont facteurs de désintégration des foyers ; ce peut être encore la désertion du père ou de la mère, parfois des deux, etc . . .

Une autre condition est que l'agence soit appelée à aider avant qu'il ne soit trop tard. C'est souvent cette condition qui fait défaut. Nous sommes à même de le constater chaque jour dans les agences familiales.

Pour que l'agence puisse jouer efficacement son rôle, il faut que la famille intéressée ait un minimum de confiance et de foi en la possibilité de vaincre cette difficulté qui se présente à elle, que l'agence ait le personnel qualifié pour l'aider efficacement et que ce personnel soit suffisamment disponible pour ne pas avoir à ménager son temps et ses efforts; il faut aussi qu'elle dispose des ressources nécessaires, que ces ressources lui soient propres ou qu'elles soient extérieurement à elle . . .

Conclusion

Voici quelques éléments de réponses à un certain nombre de questions qu'on se pose au sujet des agences familiales. A nous d'examiner ce qui se passe dans notre milieu à nous, de faire connaissance avec "nos" services sociaux, de découvrir leurs pré-occupations actuelles, de leur apporter notre appui et notre confiance dans l'utilité de leurs efforts pour le plus grand bien de nos familles.

MARTHE BEAUDRY, t.s.p.

—oOo—

QUESTIONNAIRE

1. Qu'est-ce que le Service Social à la Famille ?
2. Quel est le champ d'action du Travailleur Social Professionnel ?
3. Quels sont les principaux problèmes qui peuvent amener une famille à demander l'aide d'une Agence de Service Social à la Famille ?
4. A quelles conditions le traitement sera-t-il efficace ?

—oOo—

Tél.: 537-0477

L'ARTISANAT DE LA MAURICIE

Fils à tisser : Dominion Textile Tex-Made
Laine - Métallique - Lin - Polyon : 3 brins
Jersey et lisières de toutes sortes

*Mme Ph. Laliberté,
propriétaire*

**33, des Cèdres
Shawinigan, Qué.**

Election des officières du cercle



Le Conseil du cercle se compose des directrices suivantes : la présidente, la vice-présidente, pas moins de trois conseillères, pas plus de cinq. Pour être éligible, une candidate doit avoir assisté **au moins à cinq assemblées durant l'année**. La secrétaire-trésorière est choisie par le Conseil.

Manière de procéder. — Avant l'élection, l'Assemblée choisit, sur proposition, une présidente d'élection, une secrétaire et deux scrutatrices. La présidente d'élection ne vote pas, sauf en cas d'égalité des voix. La secrétaire et les scrutatrices ont droit de vote si elles sont membres du cercle. (Sur le plan de la Fédération et de l'Association, la secrétaire d'élection et les deux scrutatrices n'ont droit de vote que si elles sont déléguées).

Première étape : Les élections se font après une mise en nomination au scrutin secret, pour chacune des charges à remplir (on ne peut faire une mise en nomination en bloc). Ne deviennent éligibles que celles qui recueillent le quart ($\frac{1}{4}$) des votes et ces candidates sont nommées ou leurs noms sont inscrits au tableau.

Deuxième étape. — Le vote secret se prend à nouveau pour choisir une officière parmi les personnes désignées. Pour être élue à la présidence ou à la vice-présidence, une candidate doit recueillir la majorité absolue (1). Si elle ne peut l'obtenir au premier tour de scrutin, on procède par élimination en supprimant le nom de celle qui a recueilli le moins de votes et l'élection se reprend jusqu'à l'obtention du nombre requis pour la majorité absolue.

Troisième étape. — Pour être élue conseillère, il suffit d'obtenir la majorité relative des votes.

Veillez bien noter. — Par décision du Conseil d'Administration, la présidente d'un cercle est déléguée d'office pour le représenter sur le plan de la Fédération, mais elle ne peut avoir de substitut et n'a pas de lettre de créance à présenter.

Cécile G. Bédard

(1) On entend par majorité absolue, la moitié des votes plus un.



*A TOUTES
LES MAMANS,
TOUJOURS
JEUNES,
CAR LE COEUR
NE VIEILLIT
JAMAIS,
L'A.F.E.A.S.
OFFRE SES
HOMMAGES
ET SES
MEILLEURS
VOEUX !*

L'Amour

Maternel

Fait d'héroïsme et de démente,
Présent toujours au moindre appel,
Qui de nous peut dire où commence,
Où finit l'amour maternel ?

Il n'attend pas qu'on le mérite,
Il plane en deuil sur les ingrats ;
Lorsque le père déshérite,
La mère laisse ouverts ses bras.

Son crédule dévouement reste
Quand les plus vrais nous ont menti,
Si téméraire et si modeste
Qu'il s'ignore et n'est pas senti.

Pour nous suivre il monte ou s'abîme,
A nos revers toujours égal,
Ou si profond ou si sublime,
Que, sans maître, il est sans rival.

Est-il de retraite plus douce
Qu'un sein de mère ; et quel abri
Recueille avec moins de secousse
Un cœur fragile, endolori ?

Quel est l'ami qui sans colère
Se voit pour d'autres négligé ?
Qu'on méconnaît sans lui déplaire,
Si bon qu'il n'en soit affligé ?

Quel ami dans un précipice
Nous joint sans espoir de retour,
Et ne sent quelque sacrifice
Où la mère ne sent qu'amour ?

Lequel n'espère un avantage
Des échanges de l'amitié ?
Que de fois la mère partage
Et ne garde pas sa moitié.

O mère, unique Danaïde,
Dont le zèle soit sans déclin,
Et qui, sans maudire le vide,
Y penche un grand cœur toujours plein.

Sully Prudhomme

La Politique!

Ça ne sent pas bon

On entend dire souvent dans nos milieux : la politique, ça sent mauvais. Cette impression populaire est sans doute basée sur les abus commis par certains responsables de nos gouvernements (organisateur politiques, fonctionnaires, députés, ministres, etc., etc.). Il ne faudrait cependant pas oublier que ces abus dépendent aussi pour une bonne part d'une fausse conception que nous nous faisons de la politique.

N'attendons-nous pas trop souvent de ceux que nous avons élus des faveurs personnelles, des octrois pour ceci ou cela, des mesures sociales toujours plus nombreuses mais sans que les impôts soient augmentés ? Nous nous soucions assez peu du Bien Commun ; il n'est pas surprenant que certains hommes politiques versent dans les mêmes travers. **Pour rester au pouvoir, ils vont flatter nos conceptions. Si celles-ci ne dépassent pas nos intérêts égoïstes, souvent, ils n'iront pas beaucoup plus loin.**

C'est pourquoi si la politique sent mauvais c'est peut-être par-

ce que nous n'apportons pas assez de bonne volonté pour l'assainir et la purifier. Aussi nous sera-t-il bon de réfléchir un peu sur ce point dans le contexte de notre étude sur la **Constitution Pastorale : L'Eglise Dans le Monde de ce Temps.**

REALISATION DES DROITS ET DEVOIRS SUR LE PLAN CIVIL.

Nous pourrions alors remarquer que N.S. Père le Pape et NN. SS. les Evêques du monde entier estiment la vie politique **comme étant de la plus haute importance.** Ils se réjouissent d'abord du fait qu'en diverses régions elle débouche sur un humanisme véritable. (no 73)

Deux choses sont à noter. Premièrement on sent, un "effort pour instaurer un ordre juridico-politique dans lequel les droits de la personne au sein de la vie publique soient mieux protégés. (73-2)

Deuxièmement, "le désir s'affirme chez un grand nombre d'hommes de prendre part à l'organisation de la Communauté Politique." (73-3)

“Pour instaurer une vie politique vraiment humaine, rien n’est plus important que de développer le sens intérieur de la justice, de la bonté, le dévouement au bien commun, et de renforcer les convictions fondamentales sur la nature véritable de la communauté politique, comme sur la fin, le bon exercice et les limites de l’autorité publique”. (73-4)

A QUOI SERT LA COMMUNAUTE POLITIQUE ? AU BIEN COMMUN

C’est pourquoi, il importe que tous les citoyens prennent conscience de ce qu’est la communauté politique. **Ils doivent comprendre que celle-ci est absolument nécessaire à la réalisation de leur vie.** “Individus, familles, groupements divers, tous ceux qui constituent la communauté civile, ont conscience de leur impuissance à réaliser seuls une vie pleinement humaine et perçoivent la nécessité d’une communauté plus vaste à l’intérieur de laquelle tous conjuguent quotidiennement leurs forces en vue d’une réalisation toujours plus parfaite du bien commun”. (no 74-1)

La raison d’être de la Communauté Politique c’est donc la poursuite du Bien Commun. L’Eglise reprend ici une définition qui nous vient de Pie XII et que Jean XXIII a popularisée dans Mater et Magistra et Pacem in Terris. Le bien commun “com-

prend l’ensemble de conditions de vie sociale qui permettent aux hommes, aux familles et aux groupements de s’accomplir plus complètement et plus facilement”. (no 74-1)

Pour réaliser cet ensemble de conditions une autorité sera nécessaire. Celle-ci doit être “capable d’orienter vers le bien commun les énergies de tous : non d’une manière mécanique ou despotique, mais en agissant avant tout comme une force morale qui prend appui sur la liberté et le sens de la responsabilité”. (no 74-2)

COLLABORATION DE TOUS A LA VIE PUBLIQUE

C’est précisément l’une des caractéristiques de nos sociétés civilisées que tous les citoyens soient responsables de la bonne marche des affaires publiques. **Cette tendance est parfaitement louable car elle est “pleinement conforme à la nature de l’homme”.** “Que tous les citoyens se souviennent donc à la fois du droit et du devoir qu’ils ont d’user de leur libre suffrage, en vue du bien commun. L’Eglise tient en grande considération et estime l’activité de ceux qui se consacrent au bien de la chose publique et en assurent les charges pour le service de tous. (no 75)

**AFEAS ET RESPONSABILITES
DE LA FEMME EN
MATIERE POLITIQUE**

Les chrétiens en particulier doivent se sentir responsables de la bonne orientation de la politique. "Tous les chrétiens doivent prendre conscience du rôle particulier et propre qui leur échoit dans la communauté politique : ils sont tenus à donner l'exemple en développant en eux le sens des responsabilités et du dévouement au bien commun. En ce qui concerne l'organisation des choses terrestres, qu'ils reconnaissent comme légitimes des manières de voir par ailleurs opposées entre elles et qu'ils respectent les citoyens qui, en groupe aussi, défendent honnêtement leur opinion. Quant aux partis politiques, ils ont le devoir de promouvoir ce qui, à leur jugement, est exigé par le bien commun . . . (no 75-5)

L'une des responsabilités du chrétien, devrait être de travailler à l'éducation civique et politique. "Pour que tous les citoyens soient en mesure de jouer leur rôle dans la vie de la communauté politique, on doit avoir un grand souci de l'éducation civique et politique". (no 75-6)

L'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale a juste-

ment comme légitime ambition de travailler à l'éducation sociale de ses membres et de présenter, à l'autorité, les vues des femmes de nos divers milieux. Ne répond-elle pas déjà à ces sages directives du Concile ?

Par ses études sociales, elle a concouru à faire prendre conscience aux femmes de nos régions qu'elles ont, elles aussi, à jouer un rôle sur le plan politique. Par les résolutions de ses congrès, par des mémoires appropriés (exemple, mémoire sur la Famille, sur l'Education, etc.), elle est en mesure d'affirmer auprès de nos gouvernements ce que ses membres pensent devoir être entrepris au plan des législations et des mesures gouvernementales pour que le bien commun soit favorisé. Dans des démarches diverses auprès de l'Etat, de nos municipalités ou de nos commissions scolaires, elle amène les femmes à reconnaître qu'elles ont des responsabilités et qu'elles peuvent finir par se faire entendre en sorte que nos lois (éducation, allocations familiales, divorce, statut de la femme, etc.) soient réellement faites pour répondre à leurs aspirations les plus légitimes et que nos organisations civiles et politiques concourent à mettre sur pied ces conditions qui garantissent le bonheur de notre peuple.

A vous de réaliser tout ce que peut faire votre association et de lui apporter tout votre appui. Ce n'est pas tout de dire que la politique, ça sent mauvais. Il appartient à tous et chacun, à toutes et chacune d'apporter humainement et chrétiennement leur part de collaboration pour que notre société civile se présente comme une communauté où il fait

bon vivre parce que tous, dans la liberté et la justice, y sont capables de poursuivre une existence terrestre des plus honnête et, tout en même temps, de servir Dieu de leur mieux.

G.-E. Phaneuf, ptre

Aumônier général.

DOCUMENTATION :

1. — Constitution Pastorale : L'Eglise dans le Monde de ce Temps. Collection : "L'Eglise aux quatre vents" nos 73-77.
2. — "Gaudium et Spes" — par l'Action Populaire. Edition Spes. pp. 283-309.

(Suite de la page 19)

LA CUISINE

La cuisine, endroit où la maîtresse de maison passe une grande partie de ses journées, se doit d'être gaie. Dans les retailles des rideaux ou dans un tissu s'harmonisant avec ces derniers, confectionnez un dessus de grille-pain et de malaxeur. Et si vous maniez le crochet, pourquoi ne les crochetez-vous pas ? Dans le même genre, les poignées de cuisine, crochetées, tissées ou de formes fantaisistes, taillées dans des retailles sont décoratives et très utiles.

Pour la table, que pensez-vous d'un service de napperons trèssés ou genre "courtes-pointes" ? Voilà un bon moyen d'épater vos invités ! Un centre de table croché ou brodé a toujours sa place.

Un motif floral brodé avec de la laine fine sur de la toile, une nature morte exécutée avec de la feutrine et collée sur de la toile, parera un des murs. Une planche teinte de la couleur du mobilier ou de liège, des pôles dorées l'encadrent joliment.

Voilà quelques suggestions. A vous de feuilleter des revues, telles Châtelaine, La Maison de Marie-Claire, Better Homes and Gardens, 1001 decorating ideas et de choisir ce qui s'intégrera dans votre décor.



Huguette Chagnon

A travers l'A.F.E.A.S.

2 mars : A l'occasion de la fondation de son 71^e cercle, celui de St-Léopold à Hervey-Jonction, comté de Portneuf, la Fédération de Trois-Rivières était représentée par sa présidente, Mme Denis Gervais, accompagnée de M. l'abbé André Levasseur, aumônier diocésain. Vingt-quatre dames décidèrent d'adhérer au mouvement. Mme Gérard Gagnon fut élue présidente et Mme Robert Fortin, vice-présidente. Tous les comités ont été formés à cette assemblée. Félicitations à toutes ces dames à qui nous offrons nos meilleurs vœux de succès !



16 mars : Réunion du comité : "Service des cours en Education populaire", sous la responsabilité de Mme Azilda Marchand, conseillère générale. Il fut question de notre participation à l'opération "DEPART" entreprise par le ministère de l'Éducation du Québec — préparation d'un cours d'animation sociale — prévisions budgétaires pour les cours, sur le plan de l'Association et des Fédérations et prévisions du nombre de cours à dispenser dans les fédérations.



27 mars : Rencontre des membres du sous-comité de la Constitution pour fixer les règles de procédure des délibérations et des élections — dresser un ordre du jour modèle pour les assemblées, sur tous les plans, et réviser les formules en usage dans l'Association.



27 mars : Réunion de l'Exécutif provincial du Comité des Finances, sous la direction de Mme Hervé Bélanger, conseillère générale. On a déterminé les structures et le rôle de ce comité sur les trois plans, pris connaissance de la situation financière actuelle de l'Association et révisé les prévisions budgétaires. Au cours de la réunion, un actuaire de la Société des Artisans est venu discuter d'assurance-groupe.



28 mars : Assemblée du Conseil d'Administration de l'A.F.E.A.S., composé des membres de l'Exécutif provincial, des présidentes des fédérations ainsi que des vice-présidentes, dans les diocèses où il y avait deux fédérations (U.C.F.R. et C.E.D.) avant la fusion.

La réunion, tenue au Foyer des Soeurs de Marie-Réparatrice, à Montréal, était présidée par Mme Dominique Goudreault, présidente générale. M. l'abbé Georges-Etienne Phaneuf, aumônier général, ainsi que la plupart des aumôniers des fédérations participaient à cette assemblée.

—oOo—

Les responsables provinciales des commissions urbaines et rurales et les responsables des comités : Education — Arts ménagers — Publicité et Propagande — Service des cours en Education populaire — Finances, ont fait rapport de leurs activités et soumis à l'approbation du Conseil leurs programmes pour l'année 1967-68.

Au cours de la journée, M. l'abbé Phaneuf a réuni les aumôniers pour leur communiquer diverses informations touchant le mouvement.

—oOo—

Dernièrement, les membres de l'Exécutif provincial participaient à une rencontre avec Mlle Madeleine Joubert, directeur général de l'I.C.E.A., et M. Gérard Barbin, président. On porta à leur connaissance les buts et les réalisations de l'AFEAS. Les représentants de l'I.C.E.A. donnèrent des précisions sur la nature des services offerts par leur organisme aux associations affiliées, et se dirent intéressés à collaborer à nos activités.

LA RESPONSALE

—oOo—

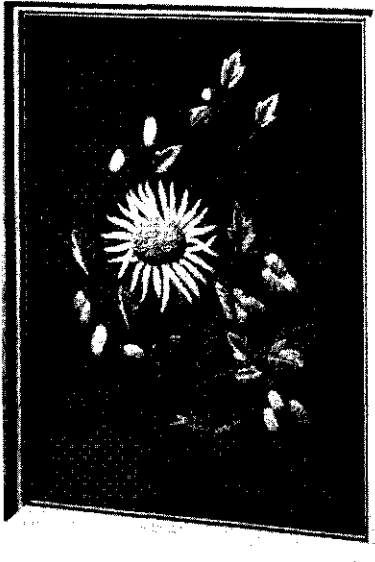
Congrès annuel des Fédérations

Fédération	Date	Endroit
Saint-Jean . . .	18 mai	St-Gérard Magella, St-Jean.
Trois-Rivières . . .	23 mai	Cap-de-la-Madeleine.
Hauterive . . .	31 mai	Ste-Amélie, Baie-Comeau.
Saint-Hyacinthe . . .	juin	Saint-Hyacinthe.
Québec . . .	14 juin	Tring onction.
Timmins . . .	17 juin	Bearn.
Hull . . .	26 juin	Ste-Cécile de Masham.
Nicolet . . .	27 juin	Ste-Gertrude.
Chicoutimi . . .	28 juin	Alma.
Sherbrooke . . .	28 juin	Université de Sherbrooke.
Joliette . . .	29 juin	Lanoraie.
Rimouski . . .	30 juin	Rimouski.
Mont-Laurier . . .	1re semaine de juillet	St-Jovite.

Décorons!



C'est le printemps et le grand ménage est presque terminé. Voir briller la maison comme un sou neuf, quelle satisfaction ! Cependant, vous remarquez que des accessoires nouveaux complèteraient la décoration . . . En observant un peu, en feuilletant des revues, j'ai trouvé des idées intéressantes et je vous en fais part.



VOTRE CHAMBRE

Une pièce murale au point de tapisserie ou brodée avec motif de fleurs, une peinture à l'aiguille représentant la Vierge, un émail sur bois remplacera une gravure défraîchie.

Avec un abat-jour neuf votre lampe se verra rajeunie. Sur du papier, faites un patron adapté aux dimensions de l'abat-jour tout en réservant une couture d'un demi-pouce. Pour le choix du tissu et de la décoration, utilisez vos talents et votre imagination . . . Un paysage peint sur du papier parchemin ou de la toile . . . un motif délicat brodé au point de peinture à l'aiguille

(passé empiétant) ou croché sur un fond de toile ou tout autre tissu convenant à un abat-jour. Selon Mlle Suzanne Auger, du Service des Arts Domestiques, ce travail doit être exécuté avec une laine très fine afin de ne pas perdre le dessin.

LA CHAMBRE DES ENFANTS

Les tableaux sur toile de jute sont très en vogue. Avec un morceau de toile de la teinte de votre choix, un peu de feutrine de couleurs variées, pour les appliqués, du coton, de la laine, du ruban et de la colle spéciale pour tissus, vous réussirez une jolie murale.

Le travail est très simple. Une fois le modèle choisi, décalquez-le sur la toile. Décalquez ensuite chaque motif sur le morceau de feutrine correspondant et collez chaque motif à son emplacement sur la toile.



Le tableau est de faire un rentré de $\frac{1}{2}$ pouce tout le tour de la toile et de broder un rang de point de croix. Posez le tableau sur une planche de liège dont les dimensions excèdent le tableau de 1 pouce.

Pour la finition, le tableau pourra être effrangé sur tout le tour et bordé au ras des franges d'un point de feston en fil blanc. Avec de petits clous ou de la colle, fixez-le sur une baguette de bois et il est prêt à accrocher au mur. Une autre façon de finir

Les animaux rembourrés et les coussins de fantaisie pouvant recevoir le pyjama trôneront sur le lit tout en égayant la chambre. Les cahiers de patrons McCalls présentent plusieurs modèles.

LE BOUDOIR OU SALON

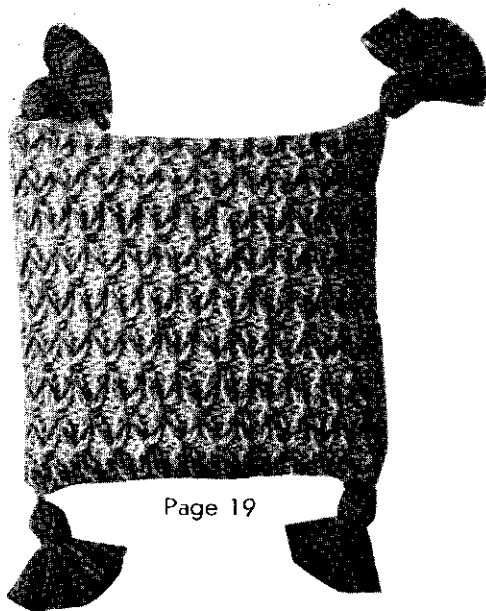
Dans toute famille, chacun possède des volumes. On essaie de les nicher un peu partout... Pourquoi ne pas les ranger dans une bibliothèque faite de planches et de briques ? Pour la monter, placez une brique blanche à chaque extrémité et une au centre, une planche teinte noyer ou de la couleur de vos meubles, de 12 pouces de largeur et de la longueur désirée ; trois briques entre lesquelles vous aurez placé des joints peints noir, placez une planche et ainsi de suite, jusqu'à ce que vous ayez la hauteur voulue. Selon votre fantaisie, vous disposerez les briques où vous voulez sur la planche afin de diviser la bibliothèque en rayons... ou encore, taillez les planches de longueurs différentes et placez des bibelots ou petites plantes sur les bouts.

Si vos meubles sont de style colonial, deux vieux fers à repasser peints et décorés deviendront des appui-livres originaux.

Une bouteille de vin ayant une jolie forme, une petite cruche de grès, un chaudron de fonte contiendront des épis de blé ou des fleurs séchées.

Des coussins à profusion ont leur place sur le divan. Ils seront crochetés, tricotés, brodés au point norvégien, confectionnés en soie, en velours cordé, en tissu d'ameublement, etc.

(Suite à la page 15)



Ordre du jour de l'assemblée de Mai

1. — Prière
2. — Enregistrement des présences.
3. — Lecture du procès-verbal, du rapport financier. Adoption.
4. — Communications.
5. — Mot de la présidente, inspiré de l'éditorial . . . 2-3
Mme Cécile G. Bédard
6. — Mot de l'aumônier.
7. — Rapport de la présidente et des responsables de comités.
8. — Etude sociale : *Service social à la famille* . . . 4-5-6-7-8
Marthe Beaudry, t.s.p.
9. — Etude technique : DECORONS ! . . . 15-18-19
Huguette Chagnon

LECTURES PERSONNELLES

Muguet du 1er mai	3
Election des officières du Cercle <i>Cécile G. Bédard</i>	9
Hommage aux mamans !	10
L'Amour maternel <i>Sully Prud'Homme</i>	11
La politique ! ça ne sent pas bon <i>Georges-Etienne Phaneuf, ptre</i>	12-13-14-15
A travers .. l'A.F.E.A.S. <i>Cécile G. Bédard</i>	16-17
Congrès annuels des fédérations	17

L'ASSOCIATION FEMININE D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

**515, Viger,
Montréal (24)**

Téléphone : 845-5070

Prix de l'abonnement : \$1.00 par année

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.